

Chapitre 73

OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER

Notes.

1. Dans ce Chapitre, on entend par *fontes* les produits obtenus par moulage dans lesquels le fer prédomine en poids sur chacun des autres éléments et qui ne répondent pas à la composition chimique des aciers visée à la Note 1 d) du Chapitre 72.
2. Aux fins du présent Chapitre, le terme *fils* s'entend des produits obtenus à chaud ou à froid dont la coupe transversale, de forme quelconque, n'excède pas 16 mm dans sa plus grande dimension.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
73.01		Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier.			
7301.10.00		-Palplanches		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- - <i>Simplement laminées à chaud</i>	TNE		
		90 ---- - <i>Autres</i>	TNE		
7301.20.00		-Profilés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- - <i>D'une hauteur n'excédant pas 635 mm</i>	TNE		
		20 ---- - <i>D'une hauteur excédant 635 mm</i>	TNE		
73.02		Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier : rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails.			
7302.10.00		-Rails		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- - <i>Traités à chaud :</i>			
		11 ---- - <i>D'un poids n'excédant pas 57 kg/m</i>	KGM		
		12 ---- - <i>D'un poids excédant 57 kg/m mais n'excédant pas 67 kg/m</i>	KGM		
		13 ---- - <i>D'un poids excédant 67 kg/m</i>	KGM		
		---- - <i>Non traités à chaud :</i>			
		21 ---- - <i>D'un poids n'excédant pas 57 kg/m</i>	KGM		
		22 ---- - <i>D'un poids excédant 57 kg/m</i>	KGM		
7302.30		-Aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies			
7302.30.10 00		-- - <i>À utiliser avec un contre-rail à gorge ou à ornière</i>	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7302.30.90	00	- - -Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
7302.40.00	00	-Éclisses et selles d'assise	TNE	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7302.90.00	00	-Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7303.00.00		Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte.		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		- - - - <i>Sans ailettes, sans vissage ou sans brides :</i>			
11		- - - - <i>Tuyaux d'écoulement</i>	KGM		
12		- - - - <i>Tuyaux pour canalisations, sous pression.....</i>	KGM		
90		- - - - <i>Autres.....</i>	KGM		
73.04		Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.			
		-Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :			
7304.11.00	00	-En aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7304.19.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		- - - - <i>D'un diamètre extérieur n'excédant pas 265 mm :</i>			
11		- - - - <i>En fer ou en aciers non alliés.....</i>	KGM		
12		- - - - <i>En aciers alliés.....</i>	KGM		
		- - - - <i>D'un diamètre extérieur excédant 265 mm :</i>			
21		- - - - <i>En fer ou en aciers non alliés.....</i>	KGM		
22		- - - - <i>En aciers alliés.....</i>	KGM		
		-Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou de gaz :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7304.22.00	00	-Tiges de forage en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7304.23.00		--Autres tiges de forage		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- -Neuves :			
	11	---- -En fer ou en aciers non alliés	KGM		
	12	---- -En aciers alliés	KGM		
		---- -Autres :			
	91	---- -En fer ou en aciers non alliés	KGM		
	92	---- -En aciers alliés	KGM		
7304.24.00	00	--Autres, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7304.29.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- -Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 114,3 mm mais n'excédant pas 177,8 mm :			
	11	---- -D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	19	---- -Autres	KGM		
		---- -Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 177,8 mm mais n'excédant pas 298,5 mm :			
	21	---- -D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	29	---- -Autres	KGM		
		---- -Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 298,5 mm :			
	31	---- -D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	39	---- -Autres	KGM		
		---- -Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 60,2 mm :			
	41	---- -D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	49	---- -Autres	KGM		
		---- -Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur de 60,3 mm :			
	51	---- -D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	59	---- -Autres	KGM		
		---- -Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur excédant 60,3 mm mais n'excédant pas 73 mm :			
	61	---- -D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
69	----	-Autres.....	KGM		
	----	-Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur excédant 73 mm :			
71	----	-D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55 ou spécifications de propriétés équivalentes.....	KGM		
79	----	-Autres.....	KGM		
-Autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés :					
7304.31.00		--Étirés ou laminés à froid		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	----	-Tubes et tuyaux sous pression :			
21	----	-Pour chaudières à vapeur.....	KGM		
28	----	-Pour autres chaudières.....	KGM		
29	----	-Autres.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
7304.39.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Pour les hauts fourneaux pour la fusion du minerai de fer; Devant servir à la fabrication des rouleaux pour calandrage, satinage ou impression en relief de papier ou de tissus; Devant servir à la fabrication de tiges de forage, de tubages ou de cuvelages ou d'accessoires, de raccords, de manchons de production ou de leurs mamelons, pour les puits de gaz naturel ou de pétrole; Devant servir à la fabrication de séparateurs et de purificateurs (d'eau, de pétrole, de gaz), devant être installés entre la tête du puits ou l'unité de pompage du pétrole en surface et la vanne de distribution sur place pour des puits de pétrole ou de gaz naturel; Tubes et tuyaux, coulés par centrifugation, avec bouts ordinaires, ayant une épaisseur de paroi d'au moins 15,875 mm mais d'au plus 63,5 mm, devant servir à la fabrication de rouleaux pour les machines à papier.....	KGM		
20	----	-Tubes et tuyaux, pour chaudières à vapeur.....	KGM		
30	----	-Tubes et tuyaux, pour autres chaudières.....	KGM		
40	----	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
50	----	-Tubes ou tuyaux standard.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
-Autres, de section circulaire, en aciers inoxydables :					
7304.41		--Étirés ou laminés à froid			
		-- D'un diamètre extérieur de moins de 19 mm :			
7304.41.11 00	----	-Devant servir à la fabrication des marchandises de la Section XVI ou du Chapitre 73, ces marchandises devant être utilisées dans la distillation ou la récupération des produits tirés du gaz naturel	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7304.41.19	- - - -	-Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 - - - -	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
		- - - - -Tubes et tuyaux sous pression :			
	21 - - - -	-Pour chaudières à vapeur.....	KGM		
	29 - - - -	-Autres.....	KGM		
	90 - - - -	-Autres.....	KGM		
		- - -Autres :			
7304.41.91 00	- - - -	-Devant servir à la fabrication des marchandises de la Section XVI ou du Chapitre 73, ces marchandises devant être utilisées dans la distillation ou la récupération des produits tirés du gaz naturel	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7304.41.99	- - - -	-Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 - - - -	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
		- - - - -Tubes et tuyaux sous pression :			
	21 - - - -	-Pour chaudières à vapeur.....	KGM		
	29 - - - -	-Autres.....	KGM		
	90 - - - -	-Autres.....	KGM		
7304.49.00	- - - -	-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 - - - -	-Profils creux, laminés à chaud ou extrudés, devant servir à la fabrication de tubes ou tuyaux d'acier sans soudure réduits à froid ou étirés à froid; Tubes et tuyaux, coulés par centrifugation, avec bouts ordinaires, ayant une épaisseur de paroi d'au moins 15,875 mm mais d'au plus 63,5 mm, devant servir à la fabrication de rouleaux pour les machines à papier.....	KGM		
	20 - - - -	-Tubes et tuyaux, pour chaudières à vapeur.....	KGM		
	30 - - - -	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	90 - - - -	-Autres.....	KGM		
		-Autres, de section circulaire, en autres aciers alliés :			
7304.51.00	- - - -	-Étirés ou laminés à froid		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 - - - -	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	20 - - - -	-Tubes et tuyaux sous pression.....	KGM		
	90 - - - -	-Autres.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7304.59.00	--Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Devant servir à la fabrication de tiges de forage, de tubages ou de cuvelages, ou d'accessoires, de raccords, de manchons de production ou de leurs mamelons, pour les puits de gaz naturel ou de pétrole; Devant être introduits dans le front de taille pour abattre les minéraux dans les mines, dans les carrières ou à la mise en valeur de gisements; Tubes et tuyaux, d'un diamètre extérieur de 177,8 mm et d'une épaisseur de paroi de 4,4 mm ou 4,9 mm, devant servir à la fabrication de cylindres haute pression, pour le marché de gaz comprimé industriel; Tubes et tuyaux, répondant aux spécifications de ASTM A-519, nuance 8620, de l'ASTM 52100 ou de ASTM 485, recuits et ayant subi un traitement thermique de stabilisation, d'un diamètre extérieur d'au moins 130 mm et d'au plus 440 mm et d'une épaisseur de paroi d'au moins 28 mm et d'au plus 80 mm, devant servir à la fabrication de cylindres à boulettes, pour les usines d'aliments pour animaux ou de copeaux de bois; Tubes et tuyaux, d'un diamètre de 8 cm ou plus mais n'excédant pas 13 cm, devant servir à la fabrication des perforateurs de puits de pétrole ...	KGM		
20	----	-Tubes et tuyaux, devant servir à la fabrication ou à la réparation des parties soumises à de hautes pressions, de chaudières, de digesteurs pour fabriques de pâte de bois et de vaisseaux employés au raffinage des huiles	KGM		
30	----	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
40	----	-Tubes ou tuyaux standard	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
7304.90.00	-Autres			En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
11	-----	-Tubes et tuyaux mécaniques : -En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
12	-----	-En aciers alliés	KGM		
	----	-Autres :			
91	-----	-En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
92	-----	-En aciers alliés	KGM		
73.05		Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier.			
		-Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :			
7305.11.00	--Soudés longitudinalement à l'arc immergé			En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
11	-----	-D'un diamètre extérieur n'excédant pas 609,6 mm : -Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	19	-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 609,6 mm :			
	21	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
7305.12.00		--Soudés longitudinalement, autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-----D'un diamètre extérieur n'excédant pas 609,6 mm :			
	11	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
	20	-----D'un diamètre extérieur excédant 609,6 mm.....	KGM		
7305.19.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-----D'un diamètre extérieur n'excédant pas 609,6 mm :			
	11	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52	KGM		
	19	-----Autres.....	KGM		
		-----D'un diamètre extérieur excédant 609,6 mm :			
	21	-----Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52	KGM		
	29	-----Autres.....	KGM		
7305.20.00	00	-Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-Autres, soudés :			
7305.31.00		--Soudés longitudinalement		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	-----Devant servir à la fabrication des marchandises de la Section XVI ou du Chapitre 73, ces marchandises devant être utilisées dans la récupération ou la production de pétrole brut à partir de schistes, de sables pétrolifères ou de sables bitumineux; En fer ou en aciers non alliés, devant servir à la fabrication de séparateurs et de purificateurs (d'eau, de pétrole, de gaz), devant être installés entre la tête du puits ou l'unité de pompage du pétrole en surface et la vanne de distribution sur place pour des puits de pétrole ou de gaz naturel; Tubes et tuyaux, soudés par résistance électrique, d'un diamètre extérieur de 457,2 mm ou plus mais n'excédant pas 609,6 mm, ayant une épaisseur de paroi de 9,525 mm ou plus mais n'excédant pas 12,7 mm, contenant, en poids, 0,37 % ou plus mais n'excédant pas 0,48 % de carbone et 0,6 % ou plus mais n'excédant pas 1,2 % de manganèse, devant servir à la fabrication de tubes ou tuyaux trempés par induction résistants à l'abrasion.....	KGM		
		-----Autres, en fer ou en aciers non alliés :			
	81	-----Tubes et tuyaux standard.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
89	----	-Autres.....	KGM		
	----	-Autres, en aciers alliés :			
91	----	-En aciers inoxydables.....	KGM		
99	----	-Autres.....	KGM		
7305.39.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Devant servir à la fabrication des marchandises de la Section XVI ou du Chapitre 73, ces marchandises devant être utilisées dans la récupération ou la production de pétrole brut à partir de schistes, de sables pétrolifères ou de sables bitumineux.....	KGM		
80	----	-Autres, en fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
7305.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
20	----	-En aciers alliés.....	KGM		
73.06		Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.			
		-Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs :			
7306.11.00	00	--Soudés, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7306.19.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Répondant aux spécifications A.P.I. n'excédant pas X-52.....	KGM		
90	----	-Autres.....	KGM		
		-Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou de gaz :			
7306.21.00	00	--Soudés, en aciers in oxydables	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7306.29.00	--	Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur de 114,3 mm ou plus mais n'excédant pas 177,8 mm :			
	11	---- D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	19	---- Autres	KGM		
		---- Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur de 177,8 mm ou plus mais n'excédant pas 298,4 mm :			
	21	---- D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	29	---- Autres	KGM		
		---- Tubes et tuyaux de cuvelage, d'un diamètre extérieur excédant 298,4 mm :			
	31	---- D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55, K-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	39	---- Autres	KGM		
		---- Tubes :			
	41	---- D'un degré d'A.P.I. H-40, J-55 ou spécifications de propriétés équivalentes	KGM		
	49	---- Autres	KGM		
7306.30.00	--	Autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- Galvanisés, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 114,3 mm :			
	11	---- Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	12	---- Tubes et tuyaux sous pression.....	KGM		
	13	---- Sections structurales creuses	KGM		
	14	---- Tubes et tuyaux standard	KGM		
	15	---- Conduits	KGM		
	19	---- Autres.....	KGM		
		---- Autres, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 114,3 mm :			
	21	---- Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	22	---- Tubes et tuyaux sous pression.....	KGM		
	23	---- Sections structurales creuses	KGM		
	24	---- Tubes et tuyaux standard	KGM		
	25	---- Conduits	KGM		
	29	---- Autres.....	KGM		
		---- D'un diamètre extérieur excédant 114,3 mm :			
	31	---- Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	32	---- Tubes et tuyaux sous pression.....	KGM		
	33	---- Sections structurales creuses	KGM		
	34	---- Tubes et tuyaux standard	KGM		
	39	---- Autres.....	KGM		
7306.40.00	--	Autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	-D'un diamètre extérieur n'excédant pas 25,3 mm	KGM		
	20	-D'un diamètre extérieur excédant 25,3 mm mais n'excédant pas 114,9 mm	KGM		
	30	-D'un diamètre extérieur excédant 114,9 mm.....	KGM		
7306.50.00		-Autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	20	-Tubes et tuyaux sous pression.....	KGM		
	30	-Sections structurales creuses	KGM		
	40	-Tubes enroulés.....	KGM		
	90	-Autres.....	KGM		
		-Autres, soudés, de section non circulaire :			
7306.61.00		--De section carrée ou rectangulaire		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-----En fer ou en aciers non alliés :			
	11	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	12	-Sections structurales creuses	KGM		
	19	-Autres.....	KGM		
		-----En aciers alliés :			
	21	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	22	-Sections structurales creuses	KGM		
	29	-Autres.....	KGM		
7306.69.00		--De section non circulaire, autre que carrée ou rectangulaire		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-----En fer ou en aciers non alliés :			
	11	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	12	-Sections structurales creuses	KGM		
	19	-Autres.....	KGM		
		-----En aciers alliés :			
	21	-Tubes et tuyaux mécaniques.....	KGM		
	22	-Sections structurales creuses	KGM		
	29	-Autres.....	KGM		
7306.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	-En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
	20	-En aciers alliés	KGM		
73.07		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Moulés :					
7307.11.00	00	-En fonte non malléable	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7307.19.00		-Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	----Raccords unions.....	KGM		
	90	----Autres.....	KGM		
-Autres, en aciers inoxydables :					
7307.21.00		--Brides		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	----Simplement forgées ou courbées à la forme requise.....	KGM		
	90	----Autres.....	KGM		
7307.22.00		--Coudes, courbes et manchons, filetés		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	----Manchons.....	KGM		
	90	----Autres.....	KGM		
7307.23.00	00	--Accessoires à souder bout à bout	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7307.29		--Autres			
7307.29.10	00	--Devant être introduits dans le front de taille pour abattre les minéraux dans les mines, dans les carrières ou à la mise en valeur de gisements	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7307.29.20	00	--Devant être installés entre la tête du puits ou l'unité de pompage du pétrole en surface et la vanne de distribution sur place pour des puits de pétrole ou de gaz naturel	KGM	4,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 4,5 % TKR : 2,5 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		---Autres :			
7307.29.91 00		--- -Simplement forgés ou courbés à la forme requise	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7307.29.99 00		--- -Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-Autres :			
7307.91.00		--Brides		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- -Simplement forgées ou courbées à la forme requise :			
11		-----Pièces forgées à matrice fermée, ou bagues à profil sans soudure, en acier au carbone, répondant aux spécifications ANSI B16.5, A.P.I. B16.47B, MSS B16.47A, AWWA C207B ou AWWA C207E, devant servir à la fabrication de brides de canalisation finies.....	KGM		
19		-----Autres.....	KGM		
		---- -Autres :			
91		-----En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
92		-----En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables.....	KGM		
7307.92.00		--Coudes, courbes et manchons, filetés		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- -En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
		20 ---- -En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables.....	KGM		
7307.93.00		--Accessoires à souder bout à bout		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- -En fer ou en aciers non alliés.....	KGM		
		20 ---- -En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables.....	KGM		
7307.99.00		--Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	----- <i>-En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables, autrement ouvrés que simplement forgés ou courbés à la forme requise, devant être installés entre la tête du puits ou l'unité de pompage du pétrole en surface et la vanne de distribution sur place pour des puits de pétrole ou de gaz naturel</i>	KGM		
		----- <i>-En fer ou en aciers non alliés :</i>			
	81	----- <i>-Raccords</i>	KGM		
	89	----- <i>-Autres</i>	KGM		
		----- <i>-En aciers alliés, autres qu'en aciers inoxydables :</i>			
	91	----- <i>-Raccords</i>	KGM		
	99	----- <i>-Autres</i>	KGM		
73.08		Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction.			
7308.10.00	00	-Ponts et éléments de ponts	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7308.20.00		-Tours et pylônes		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	----- <i>-Tours de transmission</i>	KGM		
	90	----- <i>-Autres</i>	KGM		
7308.30.00		-Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	----- <i>-Profilés, non poinçonnés, ni perforés, recouverts ou non, mais non autrement ouvrés, et matières semblables obtenues à partir de bandes laminées à chaud ou à froid, recouvertes ou non, pour la fabrication de châssis de fenêtres, de cadres ou de chambranles de fenêtres</i>	TNE		
		----- <i>-Portes et leurs cadres et chambranles :</i>			
	21	----- <i>-À coulisses</i>	NMB		
	22	----- <i>-De garage de maison privée</i>	NMB		
	28	----- <i>-Autres, à rideaux</i>	NMB		
	29	----- <i>-Autres</i>	NMB		
	30	----- <i>-Fenêtres et leurs cadres et chambranles</i>	NMB		
	40	----- <i>-Seuils</i>	NMB		
7308.40.00		-Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
10	----	-Étançons, billes et cadres pour le soutènement des toits et des murs dans les mines, y compris les buttes flexibles, les queues, les chapeaux et les appareils de dégagement des étais	KGM		
90	----	-Autres	KGM		
7308.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Plafonds, y compris les charpentes pour plafonds suspendus	KGM		
20	----	-Toitures	-		
30	----	-Parements, y compris les soffites et bordures de toits	-		
40	----	-Clôtures assemblées, y compris les barrières	-		
50	----	-Planchers; Avals de toits	KGM		
60	----	-Colonnes, piliers, poteaux, poutres et autres éléments de structure similaires	KGM		
70	----	-Calottes d'ensilage	KGM		
	----	-Ouvrages de bâtiment façonnés, pour la construction ou la réparation de silos pour ensiler le fourrage :			
81	-----	-Tiges	KGM		
89	-----	-Autres	KGM		
	----	-Autres :			
91	-----	-Parcs ou stalles pour le bétail	KGM		
92	-----	-Escaliers	-		
93	-----	-Toitures en terrasses ou balcons	-		
94	-----	-Moulures ou garnitures	KGM		
95	-----	-Grilles, diffuseurs d'air ou canalisations	KGM		
96	-----	-Autres éléments d'architecture ou d'ornement	KGM		
99	-----	-Autres	KGM		
7309.00.00		Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	-Cuves à lait	NMB		
20	----	-Réservoirs en aciers boulonnés, devant être utilisés pour les puits de pétrole ou de gaz naturel, jusqu'à la vanne de distribution	NMB		
30	----	-Réservoirs sous pression ou à vide	NMB		
40	----	-Réservoirs de stockage d'eau chaude	NMB		
50	----	-Fosses septiques	NMB		
60	----	-Réservoirs de stockage pour excréments d'animaux	NMB		
80	----	-Autres réservoirs	NMB		
90	----	-Autres	NMB		
73.10		Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 litres, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7310.10.00		-D'une contenance de 50 litres ou plus		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- -Bidons	-		
		---- -Réservoirs :			
		21 ---- -Sous pression ou à vide.....	-		
		29 ---- -Autres.....	-		
		---- -Tambours :			
		31 ---- -Conteneurs non réutilisables.....	NMB		
		39 ---- -Autres.....	-		
		90 ---- -Autres.....	-		
		-D'une contenance de moins de 50 litres :			
7310.21.00		-Boîtes à fermer par soudage ou sertissage		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- -Pour denrées alimentaires.....	NMB		
		90 ---- -Autres.....	NMB		
7310.29.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- -Réservoirs ou tambours :			
		11 ---- -Conteneurs non réutilisables.....	NMB		
		19 ---- -Autres.....	NMB		
		---- -Autres :			
		91 ---- -Contenants cryogéniques, devant être utilisés pour l'expédition ou l'entreposage de vaccins pour volailles.....	NMB		
		92 ---- -Bidons	NMB		
		99 ---- -Autres.....	NMB		
7311.00.00		Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier.		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- -Pour lampes à souder.....	NMB		
		20 ---- -Bouteilles d'air, pour la plongée sous-marine.....	NMB		
		30 ---- -Conteneurs non réutilisables.....	NMB		
		90 ---- -Autres.....	NMB		
73.12		Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7312.10.00		-Torons et câbles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		---- <i>-Torons, aciers alliés :</i>			
11		---- <i>-D'un diamètre n'excédant pas 5 mm</i>	KGM		
12		---- <i>-D'un diamètre excédant 5 mm</i>	KGM		
		---- <i>-Torons, aciers non alliés :</i>			
21		---- <i>-D'un diamètre n'excédant pas 5 mm</i>	KGM		
22		---- <i>-D'un diamètre excédant 5 mm</i>	KGM		
		---- <i>-Câbles, composés de huit brins ou moins, neufs :</i>			
31		---- <i>-D'un diamètre n'excédant pas 25 mm</i>	KGM		
32		---- <i>-D'un diamètre excédant 25 mm mais n'excédant pas 50 mm</i>	KGM		
33		---- <i>-D'un diamètre excédant 50 mm</i>	KGM		
		---- <i>-Câbles, composés de plus de huit brins, neufs :</i>			
41		---- <i>-D'un diamètre n'excédant pas 25 mm</i>	KGM		
42		---- <i>-D'un diamètre excédant 25 mm mais n'excédant pas 50 mm</i>	KGM		
43		---- <i>-D'un diamètre excédant 50 mm</i>	KGM		
50		---- <i>-Câbles usagés</i>	KGM		
7312.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- <i>-Élingues</i>	KGM		
		90 ---- <i>-Autres</i>	KGM		
7313.00.00		Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures.		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- <i>-Galvanisées</i>	KGM		
		90 ---- <i>-Autres</i>	KGM		
73.14		Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier.			
		-Toiles métalliques tissées :			
7314.12.00 00		--Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7314.14.00 00		--Autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7314.19.00	--	Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>Moustiquaires</i>	KGM		
	20	---- <i>Utilisées comme courroies transporteuses</i>	KGM		
	90	---- <i>Autres</i>	KGM		
7314.20.00	--	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm²		En fr.	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>Pour armature de béton</i>	KGM		
	90	---- <i>Autres</i>	KGM		
		Autres grillages et treillis, soudés aux points de rencontre :			
7314.31.00	--	Zingués		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>Clôtures</i>	KGM		
		---- <i>Grillages :</i>			
	21	---- <i>Pour armature de béton</i>	KGM		
	29	---- <i>Autres</i>	KGM		
	30	---- <i>Treillis</i>	KGM		
7314.39.00	--	Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>Clôtures</i>	KGM		
		---- <i>Grillages :</i>			
	21	---- <i>Pour armature de béton</i>	KGM		
	29	---- <i>Autres</i>	KGM		
	30	---- <i>Treillis</i>	KGM		
		Autres toiles métalliques, grillages et treillis :			
7314.41.00	--	Zingués		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>Clôtures</i>	KGM		
	20	---- <i>Grillages</i>	KGM		
	30	---- <i>Treillis</i>	KGM		
	40	---- <i>Toiles métalliques</i>	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7314.42.00	--	Recouverts de matières plastiques		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 ----	-Clôtures	KGM		
	20 ----	-Grillages	KGM		
	30 ----	-Treillis	KGM		
	40 ----	-Toiles métalliques	KGM		
7314.49.00	--	Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 ----	-Clôtures	KGM		
	20 ----	-Grillages	KGM		
	30 ----	-Treillis	KGM		
	40 ----	-Toiles métalliques	KGM		
7314.50.00	00	Tôles et bandes déployées	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
73.15		Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
		-Chaînes à maillons articulés et leurs parties :			
7315.11.00	--	Chaînes à rouleaux		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 ----	-Chaînes à galets, de transporteur, convoyeur ou à barre latérale décalée, devant être utilisées dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploration de puits d'huile ou de gaz naturel ou de gisements de potasse ou de sel gemme	KGM		
		---- -Autres :			
	91 ----	-D'un modèle qui fonctionne sur ou avec des engrenages ou des pignons de Galle ou des roues à gorges radiales, munis de dents taillées à la machine	KGM		
	92 ----	-Barres latérales décalées	KGM		
	99 ----	-Autres	KGM		
7315.12.00	--	Autres chaînes		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 ----	-À mailles amovibles	KGM		
	20 ----	-Chaînes silencieuses	KGM		
	90 ----	-Autres	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7315.19.00		-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>-De chaînes à rouleaux ou chaînes silencieuses, chacune de ces chaînes devant être d'un modèle qui fonctionne sur ou avec des engrenages ou des pignons de Galle ou des roues à gorges radiales, munis de dents taillées à la machine.....</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i>	KGM		
7315.20.00	00	-Chaînes antidérapantes	KGM	6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 3 % TKR : 2 %
		-Autres chaînes et chaînettes :			
7315.81.00	00	-Chaînes à maillons à étais	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7315.82.00		-Autres chaînes, à maillons soudés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>-En fer ou en aciers non alliés</i>	KGM		
	20	---- <i>-En aciers alliés</i>	KGM		
7315.89.00		-Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>-À grains ou à billes</i>	KGM		
	20	---- <i>-À mailles plates</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres</i>	KGM		
7315.90.00	00	-Autres parties	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7316.00		Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
7316.00.10	00	--- <i>-D'un poids de 18 kg ou plus</i>	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7316.00.20	00	- - -D'un poids de moins de 18 kg	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7317.00.00		Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre.		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 - - - -Clous taillés	KGM		
		20 - - - -Clous pour toiture	KGM		
		- - - -Clous de fil métallique, d'une longueur de 25 mm ou plus :			
		31 - - - -À tige lisse	KGM		
		32 - - - -À tige torsadée	KGM		
		33 - - - -À tige filetée	KGM		
		39 - - - -Autres	KGM		
		40 - - - -Crampons	KGM		
		50 - - - -Agrafes	KGM		
		60 - - - -Clous et pointes de cordonniers	KGM		
		70 - - - -Punaises	KGM		
		90 - - - -Autres	KGM		
73.18		Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier.			
		-Articles filetés :			
7318.11.00	00	- -Tire-fond	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7318.12.00	00	- -Autres vis à bois	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7318.13.00	00	- -Crochets et pitons à pas de vis	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7318.14.00	00	- -Vis autotaraudeuses	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7318.15.00		--Autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		----Vis à tête :			
		11 ----D'un diamètre n'excédant pas 5 mm.....	KGM		
		12 ----D'un diamètre excédant 5 mm.....	KGM		
		----Vis mécaniques :			
		21 ----À rondelle.....	KGM		
		29 ----Autres.....	KGM		
		----Autres vis :			
		31 ----Pour cloisons sèches.....	KGM		
		32 ----À rondelle.....	KGM		
		39 ----Autres.....	KGM		
		----Boulons :			
		41 ----De carrosserie.....	KGM		
		42 ----Six pans ou mécaniques.....	KGM		
		43 ----De charrue.....	KGM		
		44 ----Tire-fonds.....	KGM		
		45 ----Goujons.....	KGM		
		49 ----Autres.....	KGM		
7318.16.00		--Écrous		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ----De blocage.....	KGM		
		20 ----D'arrêts.....	KGM		
		30 ----À oreilles.....	KGM		
		90 ----Autres.....	KGM		
7318.19.00	00	--Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		-Articles non filetés :			
7318.21.00	00	--Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7318.22.00	00	--Autres rondelles	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7318.23.00	--	Rivets		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10 ----	-Pour aéronefs.....	KGM		
	20 ----	-À tête plate.....	KGM		
	90 ----	-Autres.....	KGM		
7318.24.00	00 --	Goupilles, chevilles et clavettes	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7318.29.00	00 --	Autres	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
73.19		Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs.			
7319.40		-Épingles de sûreté et autre épingles			
7319.40.10	00 --	-Spécialement destinées au marquage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7319.40.90	00 --	-Autres	-	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 3 % TKR : 2 %
7319.90		-Autres			
7319.90.10	00 --	-Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	-	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 3 % TKR : 2 %
7319.90.90	00 --	-Autres	-	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
73.20		Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier.			
7320.10.00		-Ressorts à lames et leurs lames		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- -Pour véhicules automobiles	KGM		
	90	---- -Autres	KGM		
7320.20.00		-Ressorts en hélice		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- -Pour meubles	KGM		
	20	---- -Pour véhicules automobiles	KGM		
	90	---- -Autres	KGM		
7320.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- -En spirale	KGM		
		---- -Autres :			
	91	----- -En fils métalliques	KGM		
	99	----- -Autres	KGM		
73.21		Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
		-Appareils de cuisson et chauffe-plats :			
7321.11		-- À combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles			
7321.11.10	00	-- -Poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur les bateaux)	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
7321.11.90		--- -Autres		8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
	10	---- -Pour comptoirs	NMB		
	20	---- -Fours encastrés	NMB		
	30	---- -Grills de cuisson	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	40	---Poêles ou cuisinières portables.....	NMB		
	90	---Autres.....	NMB		
7321.12.00	00	-À combustibles liquides	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
7321.19		--Autres, y compris les appareils à combustibles solides			
7321.19.10	00	--Poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur les bateaux)	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2,5 %
7321.19.90	00	--Autres	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2,5 %
		-Autres appareils :			
7321.81.00	00	-À combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4 %
7321.82.00	00	-À combustibles liquides	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
7321.89.00	00	--Autres, y compris les appareils à combustibles solides	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4 %
7321.90		-Parties			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7321.90.10		-- Grilles (supports) de fonte, d'un poids n'excédant pas 3 kg, simplement moulées, coupées et meulées, devant servir à la fabrication de grilles finies pour poêles ou cuisinières non portables non industrielles, à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles; Pour appareils, à l'exclusion des appareils de cuisson et chauffe-plats; Pour appareils de cuisson et chauffe-plats à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles, à l'exclusion des poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur bateaux)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	---- <i>-Pour appareils, à l'exclusion des appareils de cuisson et chauffe-plats.</i>	-		
		---- <i>-Pour appareils de cuisson et chauffe-plats à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles, à l'exclusion des poêles ou cuisinières non portables (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur bateaux) :</i>			
	21	---- <i>-Poêles ou cuisinières portables.....</i>	-		
	29	---- <i>-Autres.....</i>	-		
	30	---- <i>-Grilles (supports) de fonte, d'un poids n'excédant pas 3 kg, simplement moulées, coupées et meulées, devant servir à la fabrication de grilles finies pour poêles ou cuisinières non portables non industrielles, à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles.....</i>	-		
		-- <i>-Pour poêles ou cuisinières non portable (y compris ceux spécialement conçus pour usage sur les bateaux), à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles :</i>			
7321.90.21	00	---- Chambres à cuisson	-	8 %	TPAC, TPMD, TÊU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
7321.90.22	00	---- Panneaux de face supérieure	-	8 %	TPAC, TPMD, TÊU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
7321.90.23	00	---- Assemblages de porte, incluant au moins deux des éléments suivants : panneau intérieur, panneau extérieur, vitre, isolation	-	8 %	TPAC, TPMD, TÊU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
7321.90.24	00	---- Veilleuses de four, brûleurs supérieurs à l'exception des brûleurs en fonte, brûleurs de four et tubulures d'allumage, devant servir à la fabrication des cuisinières	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7321.90.29	00	---- Autres	-	8 %	TPAC, TPMD, TÊU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7321.90.90 00	- - -	-Autres	-	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 4,5 %
73.22		Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
		-Radiateurs et leurs parties :			
7322.11.00 00	- -	-En fonte	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7322.19.00 00	- -	-Autres	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7322.90		-Autres			
7322.90.10	- - -	Pour le chauffage des bâtiments		7,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2,5 %
10	- - - -	-Chauffeurs à eau ou à vapeur et leurs parties	NMB		
	- - - -	-Fournaies à air chaud et leurs parties :			
21	- - - -	-À gaz	NMB		
22	- - - -	-À l'huile	NMB		
29	- - - -	-Autres	NMB		
	- - - -	-Autres :			
91	- - - -	-Radiateurs autonomes au gaz, y compris les parties	NMB		
99	- - - -	-Autres	NMB		
7322.90.20 00	- - -	Générateurs d'air chaud industriels; Réchauffeurs d'aiguilles et têtes de détection (type à air chaud et huile), dégivresseurs de voie horizontale, pour chemin de fer	NMB	7,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7322.90.90	- - -	-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		10 - - - -Aérothermes et leurs parties, pour vergers.....	NMB		
		90 - - - -Autres.....	NMB		
73.23		Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier; paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier.			
7323.10.00		-Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 3 % TKR : 3,5 %
		10 - - - -Paille d'acier imprégnée de savon.....	KGM		
		90 - - - -Autres.....	KGM		
		-Autres :			
7323.91.00	00	-En fonte, non émaillés	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
7323.92.00	00	-En fonte, émaillés	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
7323.93.00		--En aciers inoxydables		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr. TPG : 5 %
		10 - - - -Ustensiles de cuisine.....	NMB		
		20 - - - -Plateaux.....	NMB		
		30 - - - -Bols à mélanger.....	NMB		
		40 - - - -Boîtes à pain, jeux de boîtes ou pots à biscuits.....	NMB		
		90 - - - -Autres.....	NMB		
7323.94.00		--En fer ou en acier, émaillés		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
		10 - - - -Ustensiles de cuisine.....	NMB		
		20 - - - -Plateaux.....	NMB		
		30 - - - -Boîtes à pain, jeux de boîtes ou pots à biscuits.....	NMB		
		80 - - - -Autres paniers et boîtes de ménage ou d'économie domestique.....	NMB		
		- - - -Autres :			
		91 - - - -Sujet au droit de douane basé sur le droit d'accise.....	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	99	-----Autres.....	NMB		
7323.99.00	00	--Autres	-	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 3,5 %
73.24		Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier.			
7324.10.00		-Éviers et lavabos en aciers inoxydables		7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
		-----Éviers :			
	11	-----De cuisine.....	NMB		
	19	-----Autres.....	NMB		
		-----Lavabos :			
	21	-----Portables.....	NMB		
	29	-----Autres.....	NMB		
		-Baignoires :			
7324.21.00	00	-En fonte, même émaillées	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr. TPG : 5 %
7324.29		--Autres			
7324.29.10	00	---Estampages et assemblages de ceux-ci, devant servir à la fabrication de baignoires	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7324.29.90		---Autres		7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr. TPG : 5 %
	10	-----En aciers inoxydables.....	NMB		
	20	-----En acier émaillé porcelaine.....	NMB		
	90	-----Autres.....	NMB		
7324.90.00		-Autres, y compris les parties		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		---- <i>-Éviers :</i>			
11	----	<i>-De cuisine, en fonte émaillée porcelaine</i>	NMB		
12	----	<i>-De cuisine, en acier émaillé porcelaine.....</i>	NMB		
19	----	<i>-Autres.....</i>	NMB		
		---- <i>-Lavabos :</i>			
21	----	<i>-En fonte émaillée</i>	NMB		
29	----	<i>-Autres.....</i>	NMB		
		---- <i>-Réservoirs de chasse :</i>			
31	----	<i>-En aciers inoxydables</i>	NMB		
39	----	<i>-Autres.....</i>	NMB		
40	----	<i>-Bidets et urinoirs.....</i>	NMB		
		---- <i>-Autres :</i>			
91	----	<i>-Cabines de douches</i>	-		
92	----	<i>-Bassines de lit, en aciers inoxydables</i>	-		
99	----	<i>-Autres.....</i>	-		
73.25		Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier.			
7325.10.00		-En fonte non malléable		6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr. TPG : 5 %
		10 ---- <i>-Non ouvrés.....</i>	KGM		
		90 ---- <i>-Autres.....</i>	KGM		
		-Autres :			
7325.91.00		--Boulets et articles similaires pour broyeurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		10 ---- <i>-En fonte.....</i>	KGM		
		90 ---- <i>-Autres.....</i>	KGM		
7325.99		--Autres			
7325.99.10 00	--	<i>-Ce qui suit, devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploration de puits d'huile ou de gaz naturel ou de gisements de potasse ou de sel gemme :</i>	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
		Têtes de tubage à brides;			
		Têtes de tubage taraudées en surface, d'un diamètre extérieur excédant 273 mm, ou conçues pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz)			
		-- <i>-Autres :</i>			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7325.99.91	00	- - - -Bruts	KGM	6 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 3,5 %
7325.99.99	00	- - - -Autres	KGM	6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 2 %
73.26		Autres ouvrages en fer ou en acier.			
		-Forgés ou estampés mais non autrement travaillés :			
7326.11.00		--Boulets et articles similaires pour broyeurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
	10	- - - -D'acier, d'un diamètre n'excédant pas 9,5 mm, pour le polissage.....	KGM		
	90	- - - -Autres.....	KGM		
7326.19		--Autres			
7326.19.10	00	- - -Têtes de colonne de têtes de puits, à brides, et raccords double-bride de têtes de tubage, brutes, devant servir à la fabrication des têtes de colonne de puits ou de raccords double-bride de têtes de tubage, conçues pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz), devant être utilisées dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation des puits d'huile ou de gaz naturel; Porte-mèche devant servir à la fabrication de chandelles	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
7326.19.90		- - -Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 3,5 %
		- - - -Estampes forgées :			
	11	- - - -En acier au carbone.....	KGM		
	19	- - - -Autres.....	KGM		
		- - - -Autres pièces forgées :			
	21	- - - -En acier à outils au carbone.....	KGM		
	22	- - - -En acier coupe rapide.....	KGM		
	23	- - - -En acier de moulage.....	KGM		
	24	- - - -En acier à outils, allié.....	KGM		
	29	- - - -Autres.....	KGM		
	30	- - - -Estampages.....	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7326.20.00		-Ouvrages en fils de fer ou d'acier		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 5 % TKR : 3,5 %
		10 - - - -Lanières pour courroies.....	-		
		- - - -Cages :			
		21 - - - -D'oiseaux.....	-		
		29 - - - -Autres.....	-		
		30 - - - -Sangles en fibres d'acier.....	-		
		90 - - - -Autres.....	-		
7326.90		-Autres			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
7326.90.10	--	<p>Raccords pour les tiges de pompage ou les tiges polies pour les pompes conçues pour la production du pétrole;</p> <p>Outils de repêchage et leurs parties devant être utilisés dans les travaux d'exploration, de découverte, de mise en valeur, d'entretien, d'essai, d'épuisement ou de mise en exploitation de puits de pétrole et de gaz naturel ou pour les machines de forage devant être utilisées dans les travaux d'exploration, de découverte, de mise en valeur ou de mise en exploitation des gisements de potasse ou de sel gemme;</p> <p>Pour l'escalade ou l'alpinisme;</p> <p>Pour assurer l'ouverture des chalutes et émerillons, devant être utilisés dans la pêche commerciale ou dans la récolte commerciale de plantes aquatiques;</p> <p>Devant servir à la fabrication de détecteurs de vapeurs de propane et de vapeurs toxiques;</p> <p>Devant servir à la fabrication des voitures de lutte contre l'incendie;</p> <p>Devant servir à la fabrication des marchandises de la Section XVI ou du Chapitre 73, ces marchandises devant être utilisées dans la récupération ou la production de pétrole brut à partir de schistes, de sables pétrolifères ou de sables bitumineux;</p> <p>Devant servir à la fabrication ou à la réparation des moteurs ou de leurs parties pour les bateaux de pêche commerciale;</p> <p>Crochets de chaîne à manille et crochets fermés d'acier forgé devant servir à la fabrication de vide-ordures;</p> <p>Anneaux d'identification pour oiseaux migrateurs;</p> <p>Têtes de puits sans cavité et leurs parties;</p> <p>Conteneurs réutilisables, spécialement conçus pour le transport des éléments de véhicules automobiles qui sont en franchise des droits de douanes, présentés avec les marchandises qu'ils contiennent;</p> <p>Colliers de serrage de selle et étriers de câble devant servir à la fabrication des monocycles, des bicyclettes ou des tricycles;</p> <p>Têtes semi-elliptiques, d'un diamètre extérieur de 609,6 mm ou 762 mm, répondant à la spécification ASTM A455, devant servir dans des réservoirs de compresseurs d'air;</p> <p>Porte-mousquetons d'acier forgé, plaqués de zinc, de 12,5 cm à 23 cm de longueur, devant servir à la fabrication de vide-ordures et de palans pour vide-ordures;</p> <p>Carcans en aciers pour cantonner plusieurs animaux de ferme dans un parc;</p> <p>Ce qui suit, devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou l'exploration de puits d'huile ou de gaz naturel ou des gisements de potasse ou de sel gemme:</p> <p>Têtes de tubage à brides;</p> <p>Têtes de tubage taraudées, pour le tubage taraudées en surface d'un diamètre extérieur excédant 273 mm, ou conçus pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz);</p> <p>Packers de puits et leurs parties;</p> <p>Devant être utilisés pour la préparation, l'emmagasiner ou l'insémination de la semence animale;</p> <p>Chenilles devant servir à la fabrication des chargeuses à direction différentielle;</p> <p>Masques d'évaporation sous vide, en aciers inoxydables, à morsure avant de 90 % et une morsure arrière de 10 %, pour la production des photocellules;</p> <p>Porte-mèche devant servir à la fabrication de chandelles</p>		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR : En fr.
10	----	<i>-Carcans en aciers, pour cantonner plusieurs animaux de ferme dans un parc</i>			-
20	----	<i>-Anneaux d'identification pour oiseaux migrateurs</i>			-

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
30	----	-Ce qui suit, devant être utilisé dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou l'exploration de puits d'huile ou de gaz naturel ou des gisements de potasse ou de sel gemme : Têtes de tubages à brides; Têtes de tubage taraudées, pour le tubage en surface, d'un diamètre extérieur excédant 273 mm, ou conçues pour subir des pressions de service excédant 14 MPa E.P.G. (eau, pétrole, gaz); Packers de puits et leurs parties	-		
40	----	-Têtes de puits sans cavité et leurs parties	-		
50	----	-Raccords pour les tiges de pompage ou les tiges polies pour les pompes conçues pour la production du pétrole	-		
60	----	-Masques d'évaporation sous vide, en aciers inoxydables, à morsure avant de 90 % et une morsure arrière de 10 %, pour la production de photocellules	-		
70	----	-Têtes semi-elliptiques, d'un diamètre extérieur de 609,6 mm ou 762 mm, répondant à la spécification ASTM A455, devant servir dans des réservoirs de compresseurs d'air.....	-		
80	----	-Chenilles, devant servir à la fabrication des chargeuses à direction différentielle	-		
90	----	-Autres	-		
7326.90.90	---	-Autres		6,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN : En fr. TPG : 3 % TKR : 2 %
10	----	-Articles étamés.....	-		
	----	-Autres, matériel de manutention des matériaux :			
21	----	-Crémaillères	-		
22	----	-Palettes	-		
23	----	-Bacs	-		
24	----	-Caisses et trémies.....	-		
29	----	-Autres.....	-		
	----	-Autres, matériel de sécurité ou de lutte contre les incendies :			
31	----	-Échelles.....	-		
39	----	-Autres.....	-		
40	----	-Cercueils ou bières.....	NMB		
	----	-Autres :			
91	----	-Formes, pour rouleaux à peindre	-		
92	----	-Étriers de suspension et supports similaires, pour tubes et tuyaux	-		
93	----	-Contenants, des types généralement transportés par une personne, dans ses poches de vêtements ou dans son sac à main.....	-		
99	----	-Autres.....	-		